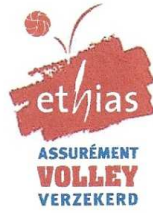


V O L L E Y L U X



Bureau de dépôt 5000 Beez

Editeur responsable :
A.I.F.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton – Rue de Namur, 84 – 5000 Beez



Bulletin n° 03 du 18 novembre 2016

SAISON 2016 - 2017



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS DE
VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)
DE L'A. I. F. ASBL

www.volleylux.com



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficassureurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 03 du 18 novembre 2016
saison 2016 - 2017

Administration - abonnements

Guy BURTON
Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Les articles publiés dans notre revue n'engagent

que leurs auteurs tant par le texte que pour
l'opinion qu'ils expriment

l'opinion qu'ils expriment.
Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
063/57.68.38 (TEL P + fax)
E-Mail :
michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL + FAX)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
063/38.84.00 (FAX)
E-Mail : volleyjl.massart@gmail.com

Commission des rencontres
Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
P. 061/65.65.77 (P) (TEL + FAX)
B. 061/23.13.08 (TEL)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Cion statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruseliner@hotmail.com

Sommaire

3

Secrétariat P. à

Commission des rencontres P. à

Commission d'Arbitrage P. à

Commission des st. et règl. P. à

Commission Beach-volley P. à

Commission Technique P. à

Article d'intérêt général P. à

Commission jeunes et mini-volley

Fabienne WINAND
Voie des Mines, 24
6747 SAINT-LEGER
063/23.93.25
ou 0495/28.71.38 (GSM)
E-Mail : fabienne@winand.be

Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte2
4990 LIERNEUX
080/40.03.21
OU 0495/12.51.81
E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission technique

Olivier DULON
Rue des Noyers, 166
6927 TELLIN
084/36.68.36 ou 0475/30.15.68
E-Mail : olivier@dulon.be

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN
Rue Grande, 42
6971 CHAMPLON
0498/22.26.60
E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Représent. des joueur/euses

Sonia LAURENT
Hierlot, 8 bte 2
4990 LIERNEUX
080/400321, 0495/125181
E-Mail :
laurent.sonia@hotmail.com

Commission beach-volley et loisir

Georges COLAS
Rue des Tilleuls, 28
6760 ETHE
063/57.07.32 ou 0479/40.69.33
E-Mail : gh.colas@gmail.com

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LUNDI 07.11.2016

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, O. DULON, R. GRUSELIN,
L. HAAGER, J.-L. MASSART, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusé : G. COLAS

1. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Le stage de la Toussaint a vu la participation de 31 jeunes.
- b) Malgré l'absence de Slim Chebbi, celui-ci s'est très bien passé.
- c) A l'issue du stage, les responsables ont demandé aux participants d'écrire leurs impressions sur une feuille et, à la lecture de ces commentaires, nous pouvons conclure que la satisfaction était quasi générale.
- d) Le trésorier a besoin de connaître le nombre de repas qui ont été distribués par l'ADEPS. De même qu'il serait bon de l'informer des activités animées par les différents membres du cadre technique.
- e) Pour pallier à des absences de dernière minute, il serait intéressant de constituer un pool d'entraîneurs, car une absence non prévue peut perturber l'ensemble de l'organisation mise en place et déstabiliser quelque peu les participants.
- f) Le CA aborde ensuite une discussion concernant le cadre technique en général, rémunérations, équipements, sans qu'aucune décision ne soit prise. Cette discussion a permis de se faire une idée sur la question, d'y réfléchir pour pouvoir prendre une décision lors du prochain CA.
- g) A partir de janvier, les catégories d'âge changent : ce seront les filles nées en 2004/2005 et les garçons nés en 2003/2004 qui pourront disputer les interprovinces. Le CA estime ne pas être prêt pour lancer nos jeunes dans cette compétition et décide de ne pas participer aux interprovinces du 07 janvier 2017. Par contre, nos équipes représentatives participeront aux interprovinces du 11.11.2016, toujours destinés aux garçons nés en 2001/2002 et aux filles nées en 2002/2003.
- h) Actuellement, la sélection féminine ne participe pas au championnat de P2, mais cette possibilité reste ouverte.
- i) Des contacts ont été pris avec le Luxembourg pour que nos jeunes participent à des matchs avec des jeunes du GDL, voire participent à des stages en commun.
- j) Pour clore ce chapitre technique, le président et les membres du CA tiennent à féliciter et à remercier les membres de la commission technique et jeunes pour leur dévouement et l'énergie dépensée pour que le stage de la Toussaint soit couronné de succès.

2. JEUNES ET MINI-VOLEY.

- a) Même si l'établissement des plannings ont été un peu difficiles, les championnats se passent très bien, sans problème.
- b) Les demandes d'inscription aux championnats des jeunes se introduites en janvier prochain.

3. RENCONTRES.

- a) L'accumulation des forfaits de Marche B P2 et de Messancy P2 les contraint malheureusement au forfait général.
- b) Il ne reste donc plus que 8 équipes dans cette série, dont l'équipe d'Erezee qui s'en sort très bien pour son premier championnat.

4. ARBITRAGE.

- a) 5 candidats sur les 7 inscrits ont passé avec succès leur examen le week-end dernier.
- b) 2 doivent le passer le week-end prochain.
- c) Il est également programmé une initiation de marqueurs.
- d) Initier les jeunes à l'arbitrage est certainement une excellente idée. Toutefois, il faut choisir le bon moment pour le faire. Il est peut-être plus difficile de retenir leur attention lorsque cette initiation est donnée à la fin d'une journée d'entraînement.

5. LOISIRS.

- a) Le responsable de la commission loisir a introduit une demande à l'AIF visant à obtenir un délai supplémentaire, qui devait être le 31.10., pour rentrer les fiches médicales du matricule 5210 qui regroupe plusieurs clubs, cela pour éviter aux affiliés de devoir refaire une nouvelle demande d'affiliation. La demande proposait une prolongation jusqu'au 30.11. A ce jour, l'AIF n'a pas encore répondu.

6. TRESORERIE.

- a) Au 31.10, vu les chiffres présentés, le CA peut qualifier la trésorerie de saine.
- b) Quant aux résultats du stage, tous les chiffres n'étant pas encore connus, il est difficile d'en donner les résultats exacts.
- c) Le trésorier demande à tous les membres du CA qui ont des montants (commandes, amendes...) à facturer aux clubs de bien vouloir lui faire parvenir dans les plus brefs délais de manière à pouvoir adresser les factures vers la mi-novembre.

7. AG AIF DU 10.12.2016.

- a) La délégation luxembourgeoise à l'AG AIF sera composée de : Michel Forget, Léopold Haager, Roger Gruselin, Olivier Dulon, Jean-Louis Massart et Guy Burton.
- b) Vu qu'aucun CA n'est programmé avant le 05.10.2016, le secrétaire se demande si une réunion extraordinaire doit être programmée pour étudier les propositions de modifications au R.O.I. AIF ou si les moyens de communications à notre disposition peuvent être utilisés pour présenter d'éventuels amendements. C'est cette dernière solution qui est privilégiée.

8. DIVERS.

- a) Le rapport du CA du 03.10.2016 est approuvé.
- b) Un membre du CA a marqué son désaccord quant au fait que des mails circulent entre certains membres sans que l'ensemble du CA n'en soit informé. Le mail concerné concernant le CS AIF, l'information n'avait été adressée qu'aux membres du CS et au

secrétaire qui est également membre suppléant de cet organe. A l'avenir, il sera tenu compte de cette remarque.

- c) Un membre du CA fait remarquer au CA que la rétrocession aux provinces de 10% du prix des licences avait été réduite de moitié par une AG AIF pour permettre le financement d'un projet visant les jeunes de l'école primaire moyennant la participation des écoles, des communes et de l'ADEPS. Ce projet ayant été mis quelque peu en « veilleuse », il se demande si, en attendant que ce projet reprenne vigueur, si l'AIF ne devrait pas en revenir à une rétrocession de 10% pour venir en aide à la formation des jeunes dans les provinces.

Une interpellation sera libellée en ce sens et transmise au secrétariat AIF pour être soumise à l'AG AIF du 10.12.2016.

Annonce nécrologique

«Avec l'entourage des siens, il est parti avec sérénité et dignité.»

Monsieur Pol WINAND

Epoux de Madame Marie EVRARD

né à Hamipré le 15 août 1948 et décédé à Arlon le 19 novembre 2016.

Vous en fond part avec tristesse:

Madame Marie EVRARD, son épouse;

Jean-Yves WINAND,

Mathias,

Fabienne et Jean-Michel SCHREDER-WINAND,

Sarah,

ses enfants, son beau-fils et ses petits-enfants;

François et Liliane WINAND-PIETTE,

son frère et sa belle-sœur;

Julien,

son filleul;

Notre époux et papa repose au Centre Funéraire COLLES-DOMINICY 255, rue de Diekirch à 6700 Arlon, salon «Les Ebiaras», où la famille sera présente de 16 heures à 18 heures.

Le funérarium est accessible de 14 heures à 18 heures 30.

La liturgie des funérailles avec Eucharistie sera célébrée en l'église de Viville le 23 novembre 2016 à 11 heures.

Réunion à l'église.

Un merci tout particulier au Personnel du 6^e étage de la clinique Saint-Joseph d'Arlon ainsi qu'au Docteur Sarramagnan et son équipe des soins palliatifs pour leur professionnalisme, leur écoute et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vos condoléances sur: www.colles.dominicy.be

«Ils nous ont quittés récemment».

40-255198-1

Colles & Dominicy  **Funérailles**

ARLON-ATHUS-ETALLE Permanence: 063 22 51 29 www.colles.dominicy.be

Le président, les membres du CA, ainsi que l'ensemble des membres de l'asbl ACVBL s'associent à la peine à laquelle doivent faire face Fabienne et toute la famille et leur présentent leurs bien sincères condoléances.

REUNION DE CONSEIL STRATEGIQUE DU 1^{er} OCTOBRE 2016 (9h30 à BEEZ)

Présents :

Bureau AIF : C. LEMOINE, C. DEMUYNCK

Provinces / Régions :

BWBC Volley : J-P BROUHON, J-P SOHY
Hainaut : Th. LEFEVRE, D. VAN BEVER
Liège : Ph. ACHTEN, J. RUYFFELAERT
Luxembourg : M. FORGET, R. GRUSELIN
Namur : J-L LEGRAND, J. VAN LIERDE
R.V.V. : D. RETERRE

Excusés (bureau AIF) : A. DAFPE, A-M HABETS

Célébration des 40 ans de l'AIF-FRBVB

Souhait émis par J-P BROUHON d'inscrire le changement de dénomination déjà évoqué et sur lequel il existe un consensus des entités provinciales/régionales, dans le cadre plus large d'une commémoration des 40 ans de l'AIF et de diverses activités / festivités.

Entre autres idées, J-P BROUHON propose de fêter les 40 ans de l'AIF lors de « célébration(s) » auxquelles seraient associées les autorités. Intérêt d'une commémoration à Namur, où eut lieu l'assemblée générale extraordinaire qui présida à la création de l'AIF, d'y associer un colloque qui pourrait se pencher sur les medias et le volley, et d'impliquer l'une ou l'autre école de communication ou université pour la réalisation d'une plaquette de façon à mieux faire connaître l'existence de l'AIF.

Des rencontres à caractère international seraient intégrées dans le cadre des diverses festivités.

Se pose la question du financement de ces activités. Des aides relatives à la célébration sont annoncées comme tout à fait envisageables. D. VAN BEVER insiste pour que ces diverses activités n'aient pas de répercussions financières sur les clubs. De l'avis de J-P BROUHON, l'apport direct de l'AIF pour l'ensemble de ces activités ne dépasserait pas les 10.000€.

Proposition de création d'une commission « des 40 ans » regroupant des représentants de l'AIF et au moins un représentant par entité afin de délimiter clairement le cadre (faisabilité / programme / budget etc.) des diverses actions proposées et faire une proposition au CA.

Au niveau du changement de dénomination, Ph. ACHTEN suggère comme axe de réflexion de dépasser les appellations classiques/génériques « ligue / fédération / association » et d'envisager de chercher une dénomination de type 2.0, sans besoin d'acronymes, à l'instar de ce qui se passe au nord du pays (« Volley.Vlaanderen »).

J-P BROUHON relève l'existence d'une difficulté supplémentaire par rapport à la Flandre, à savoir la présence des deux composantes Bruxelles-Capitale et Wallonie, et le manque de *poïds*, au plan international, d'entités comme la Flandre ou la Wallonie et, partant, l'intérêt qu'il y aurait à reprendre dans la dénomination le terme « Belgique ».

C. DEMUYNCK souligne le fait qu'il y aura derrière le changement de dénomination un travail bien plus important que dans le cadre de la « récente » modification de siège social, à ne pas sous-estimer et à chiffrer le cas échéant, et une perte de visibilité temporaire à l'égard du monde extérieur qu'il importera d'encadrer au mieux.

Ph. ACHTEN relate l'expérience liégeoise des festivités entourant les 50 ans du volley-ball à Liège en 2007 et le fait que, en dépit de l'intérêt et de la beauté du projet, le CP liégeois soit ressorti relativement meurtri de ce long travail (plaquette, organisation sportive, réception) et de ce qui a été ressenti comme un demi-échec.

Infomaniak

Suite à la disparition progressive des contrats actuels chez Infomaniak, il sera vraisemblablement nécessaire de diminuer le nombre d'adresses e-mail relatives aux provinces de Liège et du Hainaut. Le Hainaut a d'ores et déjà accepté de ne plus utiliser que les seules adresses « volleyaif.be ». Accord du CP Liège pour *rationaliser* également ses adresses au besoin.

Protection juridique

Offre de LADURON & MORSA présentée aux provinces, demande à celles-ci de confirmer leur intérêt éventuel au plus vite.

Ph. ACHTEN rappelle à cet égard le point de départ de cette demande, et le fait que l'existence d'une commission de cassation encadrée par un juriste compétent permettrait d'éviter les recours à la CBAS. Il relate la façon de travailler de la fédération de hockey et évoque l'intérêt que pourrait présenter la présence d'un procureur. Appel a été lancé aux clubs liégeois pour examiner s'il existait parmi leurs membres des juristes. Aucune réaction à ce stade.

Campagne respect

Dans la foulée de la discussion avec le Panathlon en mai 2016, Ph. ACHTEN signale qu'il n'a pas encore eu de retour du Panathlon en matière de propositions d'actions « fair-play » concrètes. J - P BROUHON souligne la surcharge de travail et les nombreuses sollicitations auxquelles les représentants du Panathlon ont à faire face, mais invite les personnes intéressées à soumettre des propositions d'actions, leur soutien étant fort probable.

Au niveau du CP Liège, contacts avec le fan-coaching de la Ville de Liège. Une campagne « parents fair-play » est envisagée. Dans le cadre de celle-ci, un parent s'engagerait à être le référent du club en matière de fair-play, et à intervenir en cas de besoin. Une réunion devant être fixée prochainement avec Thomas CHATELLE, Ph. ACHTEN propose de l'étendre aux diverses provinces. Demande aux provinces de communiquer les noms des personnes qui les représenteront.

Finales francophones 2017

Demande du CP Liège d'être fixés au plus vite en matière de cahier des charges, principalement au niveau du nombre de terrains et de l'aspect financier.

Demande que le CA AIF se positionne quant à l'application du test de l'écran, le test n'étant appliqué qu'en compétition nationale AIF et dans les provinces du Brabant et de Liège. Ph. ACHTEN signale que le test s'avère positif au niveau de l'AIF et de Liège et que les réticences initiales de certains arbitres disparaissent après mise en application.

DIVERS

- Une certaine minorisation de la place de l'AIF dans certaines initiatives de niveau national est ressentie et débattue.
- Discussion également quant à la nécessité d'une médiatisation accrue du volley-ball.
- J. VAN LIERDE a reçu un courrier signalant qu'une firme indépendante viendrait dorénavant contrôler les salles de nationales au niveau de l'éclairage, et s'étonne que ceci ne serait plus réalisé en présence du responsable homologation.
- C. LEMOINE informe qu'au niveau FRBVB, une salle homologuée le sera dorénavant pour une durée de 3 ans, et demande si l'AIF souhaite s'aligner sur cette façon de faire. Pas de problèmes rencontrés avec la façon de faire actuelle et donc pas de nécessité de changer.

- J-P SOHY évoque la problématique des listes de forces qui ne sont « pas identiques » dans toutes les provinces. Volonté d'harmonisation côté BWBC Volley.
- Demande de J-P SOHY que le CA AIF soit attentif aux grosses difficultés de désignations rencontrées et de gestion en raison d'un changement dans les attitudes/mentalités (congrès de longue durée, arrêts, réactions en cas de non-promotion, etc.). Accès au « portail caché » demandé par les responsables CPA pour ce qui est des désignations AIF.
- Demande du BWBC Volley de pouvoir ajouter les loisirs ou autres divisions sur le portail, comparaison avec la situation de Liège comprenant un nombre certain de divisions. Ph. ACHTEN relève que les jeunes et loisirs de Liège font l'objet d'un traitement à part du portail, celui-ci ne permettant pas d'intégration de ces compétitions « particulières ».
- J-P BROUHON signale qu'il y a urgence à mieux représenter la composante féminine du volley et notamment de donner la préséance aux divisions féminines sur le portail comme il en a émis le souhait lors de la dernière AG, et de donner également davantage de visibilité au championnat loisirs (demande d'intégration des loisirs BWBC sur le portail).
- Evocation par Ph. ACHTEN de la Champions Cup qui opposera Roulers et Maaseik le mercredi 12/10/2016 à Liège.
Ph. ACHTEN demande que l'AIF et les provinces assurent un maximum de promotion de l'événement. Volonté qu'une tarification harmonieuse, à destination des jeunes notamment, puisse être établie pour ce genre d'événements comme dans le cadre d'organisations telles les qualifications pour le Championnat d'Europe.
- Loisirs :
 - tarification : la tarification établie il y a 2 ans et laissée au choix des provinces (licence ou pas) est ressentie comme fort chère par le BWBC Volley ;
 - discussion au niveau règlements, R. GRUSELIN s'étonnant du peu d'éléments présents dans le ROI AIF. S'agissant d'une compétition à forte spécificité « locale », il y a lieu de s'en référer également aux règlements provinciaux.

AG AIF le samedi 10/12/2016 à Saint-Servais

Prochain **CS AIF le samedi 19/11/2016 à 9h30 à Beez**

REUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2016 (19h00 à BEEZ)

Présents : J-C BACCUS, F. BREEKPOT, E. DAVAUX, M. DEHERDER, C.
DEMUYNCK, A-M HABETS, S. HENNAUT, C. LEMOINE, M. LOPPE (membres du CA), A.
COTORANU (directeur technique)
Excusés : A DAFPE (hospitalisation)

La réunion est présidée par C. LEMOINE.

C. LEMOINE revient sur la demande adressée par le CS au CA d'examiner la possibilité de commémoration des 40 ans de l'AIF, et de la décision du CS, dans ce cadre, de créer une commission spéciale à cet effet. C. LEMOINE signale que le CS est également revenu sur la demande de changement de dénomination de l'AIF-FRBVB.

C. LEMOINE informe le CA de ce que A-M HABETS et S. HENNAUT présideront ladite commission « des 40 ans ». Interrogation d'A-M HABETS quant à l'origine de cette décision, ainsi que d'E. DAVAUX qui s'étonne du processus choisi, tant le CA que les personnes désignées n'ayant pas été consultés.

A-M HABETS insiste sur l'importance de s'assurer que les cordons de la bourse permettent cette organisation.

A. COTORANU signale que deux tournois ont été intégrés dans le projet de plans-programmes.

M. DEHERDER s'inquiète, au vu de la composition annoncée par C. LEMOINE de la commission des 40 ans, quant à la possibilité que celle-ci ne perçoive pas l'ensemble des éventuels écueils et la quantité de travail à accomplir au point de vue changement de dénomination.

Représentation de l'AIF-FRBVB à l'AGE de la CIDD le 26/10/2016 à Liège. Celle-ci prendra position quant à la création d'une instance judiciaire interne d'appel en matière de dopage. Membres du CA non disponibles ou trop éloignés. Demande sera faite à Ph. ACHTEN quant à sa disponibilité. A défaut, l'AIF ne sera pas représentée mais pourra donner procuration à une autre fédération.

Offre de protection juridique ARAG reçue de LADURON & MORSA : confirmation reçue d'ETHIAS que ces derniers ne proposent pas ce produit en tant que tel. Le CA décide de souscrire à l'offre reçue. Les CP du BWBC Volley et de Liège y souscriront également.

Fin de la collaboration entre l'AIF et l'asbl MOVENTIS suite à la démission d'A. DAFPE du CA de cette dernière. Le personnel de MOVENTIS est venu récupérer les documents relatifs à l'asbl dans le courant de la journée. A. DAFPE a également démissionné de l'asbl CFES. Grosses interrogations quant à la composition actuelle du CA de ces deux asbl.

A-M HABETS assistera à l'AG du CFES du 19/10 et sera accompagnée de C. LEMOINE.

ARBITRAGE

- Caisse de compensation : A-M HABETS rassure J-C BACCUS quant au fait que les paiements seront effectués en temps utile et signale que les éventuelles réclamations pourront lui être adressées.
- Demande d'accès au portail caché de la part des responsables provinciaux, et ce afin de

pouvoir contrôler/valider les désignations avant publication. L'utilisation d' « arbidesi » telle qu'elle existait étant très anonyme, et chaque responsable provincial ayant la possibilité d'apporter des modifications, J-C BACCUS propose la création d'un identifiant « arbi desi » par province, ou que les responsables provinciaux puissent travailler en lecture seule si cela est faisable. Accord sur la première alternative, étant entendu que la CFA gèrera les éventuelles difficultés pouvant survenir.

- Matchs amicaux à Guibertin : un match avec formation juges de ligne était pris en charge par la CFA. Note de frais reçue pour le second match. E. DAVAUX prendra contact avec l'arbitre concerné, celui-ci ayant marqué son accord pour une prestation gratuite.
- Test de l'écran : newsletter envoyée aux arbitres ainsi qu'à Liège et au Brabant. Pratiquement aucune difficulté, l'avis général étant qu'il y a désormais moins de contestations et davantage de fair-play. A la question de M. DEHERDER quant à l'éventualité d'une application à plus haut niveau, J-C BACCUS signale que cela est peu probable et que l'adaptation semble surtout intéressante pour le « bas » niveau.
- Mention d'un mail très agressif adressé en haut lieu concernant le président de la CFA. Celui-ci évoque la possibilité d'un démenti au niveau FRBVB s'il devait en ressortir humiliée.

JEUNES-TECHNIQUE.

- Finales francophones :
 - pas d'application du test de l'écran vu que seules deux provinces l'appliquent ;
 - présentation du projet de cahier des charges par F. BREEKPOT. Minimales et scolaires le samedi, cadets et juniors le dimanche. 5 terrains pour chaque journée. Discussion quant au montant de la soumission qui est fixé à 500 €. Le club organisateur prendra en charge les boissons et repas des officiels / arbitres.
- Interprovinces du 11/11 : prise en charge d'un arbitre par province. Demande de F. BREEKPOT de pouvoir disposer de 2 arbitres luxembourgeois vue la présence de 4 terrains. Restauration à prévoir pour le temps de midi pour les arbitres.

COMPETITIONS

- Listes de forces : beaucoup de difficultés et de rappels nécessaires, peu de respect du règlement. S'ajoute le problème des ligues difficiles à mettre en ordre vu la problématique des transferts internationaux.
- Changements de matchs : discipline des clubs perfectible (formulaire de demande pas toujours utilisé). M. DEHERDER signale qu'il est occupé à mettre au point une procédure de demande automatisée via l'espace club. Un test est prévu en 2016-2017 en province du Hainaut, dans laquelle M. DEHERDER est en charge des demandes de changements de matchs. La procédure devrait être opérationnelle pour tous en 2017-2018.
- Problème avec l'un ou l'autre changement FRBVB qui ne serait pas répercuté automatiquement sur le Portail AIF. Demande de davantage de précisions pour pouvoir intervenir le cas échéant.
- Demande de M. LOPPE d'être tenu informé – pour les listes de forces – de l'évolution du dossier en cas de situations administratives particulières qui pourraient survenir.
- Mail reçu quant au manque de respect accordé à certaines rencontres réserves de N3 vu l'absence d'arbitre officiel (tenue, etc.). Difficulté de prévoir des sanctions /amendes. J-C BACCUS prévoit une communication/newsletter à l'attention des clubs de N3.

STATUTS ET REGLEMENTS

- E. DAVAUX enverra les propositions de modifications de règlements – principalement des modifications de forme – pour la prochaine assemblée générale.
- J-C BACCUS propose de prévoir une amende AIF pour les clubs évoluant en AIFFRBVB et n'ayant pas d'arbitre. E. DAVAUX suggère que cela soit globalisé avec le montant de l'inscription. A-M HABETS signale que la démarche inverse (récompenser les clubs ayant des arbitres) peut également être intéressante. Réflexion à poursuivre.

COMMUNICATION-INFORMATION

- Retour de J-C BACCUS sur les contrats d'hébergement Infomaniak, confirmation de M. DEHERDER qu'il restera bien 25 adresses provinciales gratuites par hébergement.
- Demande de J-P BROUHON d'inverser les dames et les messieurs sur le Portail. Techniquement possible, mais charge de travail du responsable et autres priorités actuelles.
- Demande du BWBC Volley d'intégrer les loisirs et/ou jeunes sur le Portail. J-C BACCUS fait part de l'expérience liégeoise où un espace est prévu en dehors du portail, et relève qu'il serait délicat, vu les spécificités des loisirs, de les intégrer dans le cadre du Portail. A priori pas de difficulté « technique » pour intégrer une division P4 jeunes classique.

DIVERS

- E. DAVAUX s'inquiète de ce que les listes de forces des provinces ne soient pas au même niveau en termes de mise à jour, et que cela puisse avantager l'une ou l'autre équipe. A-M HABETS souligne que cela ne peut occasionner de gêne qu'au niveau provincial, et que seule la visibilité fait défaut, sans pour autant que les contrôles sous jacents soient déficients. Il est rappelé que cet outil a été développé pour une meilleure visibilité, pas comme outil de contrôle qui tiendrait compte de l'ensemble des spécificités réglementaires, et qu'il ne peut se substituer au contrôle « humain ».
- Informations quant au projet « Parents Fair-Play » et à la réunion qui se tiendra dans ce cadre le 7/11 avec Thomas CHATELLE.

Prochain CA AIF le **lundi 21 novembre 2016 à 19h à BEEZ**

COMMISSION D'ARBITRAGE.

A.I.F. - F.B.V.B. COMITE PROVINCIAL LUXEMBOURG.

LISTE DES ARBITRES DE LA PROVINCE.

SAISONS 2016 / 2017.

N°	NOMS	ADRESSE	CLUB
<u>FEDERAUX :</u>			
	DELFORGE Jean-Luc	Rue de Bourdon ,28 6990 MARENNE	MARCHE
	GEORIS Roger	Av. Wynand Heynen , 10 6880 BERTRIX	BERTRIX
	GRUSELIN Roger	Rue des Combattants , 47 6880 BERTRIX	LIBRAMONT
	HAAGER Léopold	Rue des Tanneries ,2 6840 NEUFCHATEAU	GRIFFON
	VANDOOREN Pascal	Rue Saint-Donat , 2 5377 NETTINNE	MARCHE
<u>PROVINCIAUX :</u>			
	DACHY Alain	Rue des Minières , 12 6832 SENSENRUTH	BOUILLON
	GASPARD Marc	Rue des Combattants , 31 6997 EREZEE	ATHENA
	GOOSSE Johan	Rue de la Poste , 35 F-08370 MARGUT	LIBRAMONT
	HABETS Anne-Marie	Rue Neuve , 77 6890 REDU	LIBIN
	HARTERT Michel	Rue des Ardoisières, 26 6880 BERTRIX	BERTRIX
	NOISET André	Val Mèlèye, 3A 6941 DURBUY	ATHENA

COMMISSION D'ARBITRAGE.

N°	NOMS	ADRESSE	CLUB
	SCHMITZ Jean	Rue de la Caserne , 37 6700 ARLON	MESSANCY
	VALENTIN Bernard	Rue Grande, 42 6971 CHAMPLON	CHAMPLON
<u>REGIONAUX :</u>			
	BASTOGNE Maité	Domaine de Tchession, 9 6980 LAROCHE	BERTRIX
	BAYARD Elise	Rue du Culot, 51 6880 BERTRIX	BERTRIX
	CASA Andréa	Rue de Suxy ,6 6811 LES BULLES	LA SEMOIS
	COLAS Georges	Rue des Tilleuls, 28 6760 ETHE	VIR'VOL'TON
	COLLET Jean-François	Rue du Panorama , 93 6791 ATHUS,	ATHUS
	COLLET Patrice	Rue de Libin, 27d 6800 RECOGNE	LIBRAMONT
	DUSSARD Sébastien	Rue de la Gare , 26 6880 BERTRIX	LIBRAMONT
	EVARD Yndia-Marie	Rue de la Goutelle, 5 6890 OCHAMPS	BERTRIX
	GROSJEAN Céline	Rue du Harret , 40 6740 ETALLE	STABULOIS
	HERIN Laura	Rue de l'Espérance, 28 6833 MOGIMONT	BOUILLON
	KINET Audrey	Av. Cdt. LAAGE de MEUX,13 6852 MAISSIN	BOUILLON
	MARTIN Marie-Louise	Rue Abraham Gilson , 3 6723 HABAY-LA-VIELLE	STABULOIS

COMMISSION D'ARBITRAGE .

N°	NOMS	ADRESSE	CLUB
	QUOILIN Elodie	Rue Tige de Hogne, 2 5377 SINSIN	VSPORT
	ROBERT Joëlle	Chemin des Chênes , 20 6940 BARVAUX	FORRIERES
	SCHLIM Jason	Rue Général Beaulière, 5 6700 WEYLER	MESSANCY
	SCHLIM Julien	Rue Général Beaulière,5 6700 WEYLER	MESSANCY
	WEYDERS Mégane	Rue de la Liberté , 15 6791 ATHUS	ATHUS

CANDIDATS :

	GOBERT Anthony	Rue La Volette , 2 6792 HALANZY	MESSANCY
	GROSJEAN Geoffrey	Rue du Harret, 40 6740 ETALLE	STABULOIS
	LAMBRECHTS Lyn	Rue La Roche Percée, 2a 6630 MARTELANGE	STABULOIS
	LEGRAND Marie - Cécile	Rue des Combattants, 48 Bte 3 6860 LEGLISE	LA VIERRE
	MARC Bruno	Rue du Centre, 51 6692 PETIT-THIERVANCE	ATHENA
	THILMANT Charlène	Rue du Bru, 130 6741 VANCE	STABULOIS
	THILMANT Eric	Rue du Bru, 130 6741 VANCE	STABULOIS

COMMISSION D'ARBITRAGE .

NOUVEAUX CANDIDATS 2016 / 2017 :

DULON Noa	Rue des Noyers, 166 6927 TELLIN	FORRIERES
GRALINGER Cassandra	Rue de Nolaumont, 9 6950 CHARNEUX	FORRIERES
PIROT Anais	Rue de Gurhaumont, 3 Bte 1 6880 JEHONVILLE	BOUILLON
DULON Olivier	Rue des Noyers, 166 6927 TELLIN	GRIFFON
BERTON Pascal	Rue d'Orval, 7 F-54260 VILLANCY-LONGUYON	VIR'VOL'TON
RAUSCH Benjamin	Rue Belle-Vue, 4 6880 BERTRIX	BERTRIX
RIEZ Pascal	Av. Léopold III, 5 6600 BASTOGNE	FE. BASTOGNE

CONGE POUR LA SAISON 2016 / 2017 :

CHAVANNE Napauline LA VIERRE

DEMISSIONNAIRES

NOEL Alexandra	MESSANCY
BELVA Denis	MESSANCY
NUNES Gonzalves	MESSANCY
PLAINCHAMP Marc	BERTRIX
HENDRIX Jean-Yves	ATHUS

CLUB NON EN ORDRE POUR LE QUOTA D'ARBITRES SAISON 2016 / 2017 :

VC LA SEMOIS	manque 2 arbitres
VBC HOUFFALIZE	manque 2 arbitres
LA VIERRE	manque 2 arbitres
VC MARCHOIS	manque 1 arbitre
VC ROCHOIS	manque 3 arbitres

AMENDES

COMMISSION RENCONTRES

3- 4 SEPTEMBRE 2016

P2M	VC SEMOIS	Forfait prévu pr VC Semois (P2) – Libramont (P1)	R05 : 25 €
P2M	VC MARCHOIS	Forfait prévu pr VC Marchois (P2) – Athena (P1)	R05 : 25 €
P3D	VC MESSANCY	Forfait prévu pr Messancy(P3) – Athena(P1)	R05 : 25 €
P2M	VC MESSANCY	Forfait prévu pr VC Semois(P1) – Messancy (P2) + indemnité à verser à VC Semois Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P2M	ATHENA	Forfait prévu pr VC Athus (P1) – Athena (P2) + indemnité à verser à Athus : Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P3D	ATHENA	Forfait prévu pr Messancy (P1) – Athena + indemnité à verser à Messancy Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P3D	LA VIERRE	Forfait prévu pr Laroche (P2) – La Vierre (P3) + indemnité à verser à Laroche Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P3D	FORRIERES	Forfait prévu pr La Vierre (P1) – Forrières (P3) + indemnité à verser à La Vierre Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P2D	VIRVOLTON	Forfait prévu pr Forrières (P1) – Virvolton (P2) + indemnité à verser à Forrières Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
VC	STABULLOIS	défaut C.I (Abrahamj 273 895)	R12 : 3 €
P2M	MESSANCY	Forfait général première	R07 : 150 €
		Forfait général Réserve	R08 : 50 €
P2M	MARCHE	Forait général première	R07 : 150 €
		Forfait général Réserve	R 08 : 50 €

10 -11 SEPTEMBRE 2016

P3D	MESSANCY	Forfait prévu pr Messancy (P3) – La Vierre (P3)	R05 : 25 €
P2M	VC SEMOIS	Forfait prévu pr VC Stabulois (P2) – VC Semois(P2) + indemnité à verser à VC Stabulois Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P2M	MESSANCY	Forfait prévu pr Messancy (P2) – Athena (P1)	R05 : 25 €
P2M	VC Marchois	Forfait prévu pr VC Marche (P2) – VC Semois (P1)	R05 : 25 €
P2M	ATHENA	Forfait prévu pr Libramont (P2) – Athena (P2) + indemnité à verser à Libramont Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P3D	FORRIERES	Forfait prévu pr Athena (P3) – Forrières (P1)	R05 : 25 €
P1D	MESSANCY	Forfait prévu pr Virvolton (P2) – Messancy (P1) + indemnité à verser à VirVolTon Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €
P2D	MESSANCY	Forfait non-prévu pr Virvolton(P2) – Messancy(P1) + indemnité à verser à VirVolTon Fr R03 : 50 €	R03 : 60 €
Fémina	BASTOGNE	défaut de CI GNITTKE L (227056)	R12 : 3 €
BERTRIX		feuille arbitrage incomplète (pas nom équipe)	R18 : 3 €

17 SEPTEMBRE 2016

P2M	BOUILLON	défaut CI Lisard L	R12 : 3 €
P1	ATHENA	défaut C.I Burton E	R12 : 3 €
P3D	VC SPORT	défaut C.I Faucon A	R12 : 3 €
P3D	VC SPORT	défaut C.I Collard S	R12 : 3 €
P3D	VIRVOLTON	défaut CI	R12 : 3 €
P3D	FEMINA	défaut CI Hennecart M	R12 : 3 €
P3D	ATHENA	défaut CI DE MOL L	R 12 : 3 €

24-25 septembre 2016

P2M	VC SEMOIS	Forfait prévu pr VC Semois (P2) – Messancy (P1)	R05 : 25 €
P2M	MESSANCY	Forfait prévu pr Messancy (P2) – Marche (P2)	R05 : 25 €
P2M	ATHENA	Forfait prévu pr Athena (P2) – Marche B (P1)	R05 : 25 €
P3D	ATHENA	forfait prévu pr Athena (P3) – VirVolTon (P2)	R05 : 25 €
P3D	MESSANCY	forfait prévu pr Laroche A (p2) – Messancy (P3) + indemnité à verser à Laroche Fr R4 : 20 €	R05 : 25 €

1^{er} OCTOBRE 2016

P3D	VIRVOLTON	défaut C.I Markakolaj G	R12 : 3 €
P3D	VIRVOLTON	défaut C.I Berton M	R12 : 3 €
P3D	LIBIN	défaut C.I Javaux Z	R12 : 3 €

8 OCTOBRE 2016

P1M	MESSANCY	défaut C.I Marette G (119343)	R12 : 3 €
	LIBIN	défaut C.I Thyrion T (222542)	R12 : 3 €

15 OCTOBRE 2016

P1D	ATHENA	défaut C.I Lentz M	R12 : 3 €
P1D	LAROCHE	défaut C.I Joiris J	R12 : 3 €

FRAIS ADMINISTRATIF POUR DEMANDE DE CHANGEMENT

Fr R2 15 €

P1D	VC STABULOIS	changement heure pr VC Stabulois-Messancy
P2D	BOUILLON	changement heure Bouillon(P2) – Stabullois (P2)
P1D	BOUILLON	changement heure pr Bouillon(P1) – Bertrix (P3)
P2M	BERTRIX	changement heure pr VC Bertrix- VC Marchois
P1M	BERTRIX	changement heure pr VC Bertrix – VC Marchois

P3D	BERTRIX	changement heure pr VC Bertrix – Athena (P2)
P2M	VC MARCHOIS	changement heure pr VC Marchois(P2) – Athena (P1)
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr VC Marchois(P1) – Libramont (P2)
P1D	FORRIERES	changement salle pr Forrières (P1) – Virvolton (P2)
P1D	LIBIN	changement d’heure pr Libin (P1) – Athena (P2)
P1D	LIBIN	changement heure pr Libin – Bouillon(coupe)
P1M	ATHENA	changement heure pr Athena – Messancy
P2M	ATHENA	changement heure pr Athena – Messancy
P1D	LA VIERRE	changement heure pr Libin – La Vierre
P1D	LIBIN	changement heure pr Libin- Bouillon
P3D	LIBIN	changement date pr Libin – La Vierre
P1M	ATHUS	changement heure pr Athus – Marche (coupe)
P1D	LA VIERRE	changement heure pr Bouillon – La vierre
P1D	HOUFFALIZE	changement heure pr Laroche – Houffalize
P1M	MESSANCY	changement salle pr Messancy – Athus
P1M	ATHUS	changement date pr Athus(P1) – Messancy (P1) coupe
P3D	BERTRIX	changement heure pr Bertrix(P3) – Athena(P2) coupe
P2D	MESSANCY	changement salle pr Messancy – Bertrix
P1D	MESSANCY	changement salle pr Messancy – Libin
P1D	MESSANCY	changement salle pr Messancy – La Vierre
P2D	MESSANCY	changement salle pr Messancy – Laroche A
P1M	MESSANCY	changement heure/salle pr Messancy – Libramont
P2M	MESSANCY	changement heure/salle pr Messancy – Libramont
P2D	Messancy	changement heure/salle pr Messancy – Libramont
P3D	MESSANCY	changement heure/salle pr Messancy – Libramont(1/10/16)
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr Marche A – Athena
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr Marche B – Bertrix
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr Marche B – Messancy
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr Marche B – Athus
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr Marche B – VC Semois
P1M	VC MARCHOIS	changement heure pr Marche B – Marche A
P1D	HOUFFALIZE	changement heure pr Houffalize – Forrières
P1D	HOUFFALIZE	changement date pr Houffalize – Bertrix
P1D	LAROCHE	changement heure pr Laroche – Forrières
P2D	LAROCHE	changement heure pr Laroche B – Laroche A
P1D	BOUILLON	changement date pr Libin – Bouillon
P2M	EREZEE	changement date pr EREZEE – VC Semois

Les Ateliers Aisf

Les Ateliers de l'AISF

Des ateliers créés sur mesure qui répondent de manière pratique et concrète aux préoccupations des fédérations.

En réponse à l'enquête menée début 2016 relative aux préoccupations des fédérations sportives francophones, et afin de répondre efficacement à celles-ci, l'AISF proposera, dès la rentrée de septembre, des ateliers thématiques trimestriels exclusivement destinés aux fédérations sportives.

L'objectif de ces ateliers est de proposer aux dirigeants et permanents des fédérations sportives des informations concrètes et pratiques sur des thématiques qui les concernent directement.

Judi 15 décembre | La Gestion des médias sociaux | Liège

- e-réputation : quelques conseils
- Tour d'horizon des réseaux sociaux
- Rédaction d'un plan d'action
- ...

[En savoir plus](#)

Formation Juridique "Assurances" | 08 décembre 2016

- Les grands principes de la responsabilité civile et pénale ;
- Les grands principes du fonctionnement du contrat d'assurance (de sa formation à sa résiliation) ;
- Les différents types d'assurances obligatoires ou facultatives dans le secteur sportif : RC générale et objective, assurance pour les centres sportifs et les fédérations sportives (obligation décréte), RC volontaires, RC auto, assurance incendie, loi & tous risques, RC moniteurs et administrateurs, assurance

protection juridique ;

- Etude de cas pratiques et d'exemples concrets en relation avec les matières préalablement abordées.

[Programme et inscriptions](#)



Formation DEA pour clubs sportifs

Rappel aux clubs sportifs qui ont bénéficié d'un DEA dans le cadre des campagnes de distribution initiées par le Ministre des Sports.

Avoir un DEA à disposition dans son club ne sert à rien si personne ne sait l'utiliser...

La formation à l'utilisation de ce type d'appareil est nécessaire. C'est pourquoi l'AES propose aux clubs sportifs une formation à la réanimation de base et à l'utilisation du défibrillateur.

Cette formation **obligatoire** de trois heures est participative, les participants seront sollicités lors de mises en situations pratiques.

[Inscriptions](#)

Session d'information | Services externes de prévention : Quelle plus-value pour votre politique de prévention ?

Les tarifs minimums dont l'employeur est redevable aux services externes de prévention ont été adaptés le 1er janvier 2016. De nombreuses questions concernant ces nouveaux tarifs ou les prestations auxquelles un employeur peut s'attendre en contrepartie se posent depuis lors sur le terrain.

La réglementation sur le bien-être est complexe. C'est la raison pour laquelle l'Unisoc souhaite revenir durant cette session d'information sur ce que vous pouvez légalement attendre de votre service externe de prévention. Pour ce faire, nous pourrions compter sur la présence de Mme Nadine Gilis, Conseillère

auprès de la direction générale Humanisation du travail du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

La parole sera également donnée à une série de services externes : IDEWE, Cesi, Mensura, Provikmo et SMPT-Arista. Ils vous expliqueront la manière dont ils ont développé leurs services pour répondre aux besoins des employeurs des différents secteurs à profit social.

[En savoir plus](#)

Avec le soutien de



En collaboration avec

